Document généré le 12 juil. 2025 01:28

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire

Andreas Motsch et Grégoire Holtz (dir.), Marie-Pier Luneau, James de Finney, Hélène Destrempes et Jean Morency (dir.)

Michel Gaulin

Numéro 146, été 2012

URI : https://id.erudit.org/iderudit/66614ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)
1923-239X (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Gaulin, M. (2012). Compte rendu de [Andreas Motsch et Grégoire Holtz (dir.), Marie-Pier Luneau, James de Finney, Hélène Destrempes et Jean Morency (dir.)]. *Lettres québécoises*, (146), 46–47.

Tous droits réservés © Lettres québécoises inc., 2012

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

 par MICHEL GAULIN

✪✪✪ ½

ANDREAS MOTSCH ET GRÉGOIRE HOLTZ (DIR.)
Éditer la Nouvelle-France
Québec, PUL, coll. « L'Archive littéraire au Québec, série Forums », 2011, 258 p., 32,95 $.

« Éditer » la Nouvelle-France

Un collectif tout à fait remarquable sur les enjeux que représente, en ce début du XXIe siècle, l'édition de textes anciens portant sur des voyages de découverte et des tentatives de colonisation.

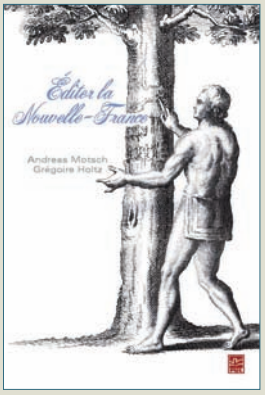

Cet ouvrage tire ses origines du « 44e Atelier sur les problèmes d'édition », tenu à l'Université de Toronto en novembre 2008. Les échanges intervenus à cette occasion ayant suscité de nouvelles interrogations et attiré l'attention sur de nouveaux points de vue, les responsables de la publication décidèrent par la suite de faire appel à d'autres chercheurs dans le but d'élargir le champ des perspectives et, ainsi, de mieux boucler la boucle.

Une « Introduction » remarquable

On attirera d'abord l'attention sur la qualité exceptionnelle du texte liminaire que signent les directeurs de la publication. Il ne s'agit pas ici, comme c'est habituellement le cas dans un collectif, d'une simple « présentation », mais d'une étude savante sur les enjeux qu'à la faveur de l'évolution des savoirs suscite l'édition de textes anciens portant sur des voyages de découverte et des tentatives d'implantation sur des territoires jusqu'alors à peu près inconnus.

Motsch et Holtz ont choisi d'asseoir la matière de cet ouvrage sur une triple perspective, en considérant d'abord ces écrits comme « des "récits" historiques [qui] constituent des textes pionniers sur le Canada et plus généralement sur l'Amérique du Nord » (p. 7) ; en second lieu, compte tenu de l'intérêt que portaient les missionnaires aux populations amérindiennes, comme des textes « dotés d'une composante "anthropologique", proche de ce que nous appelons aujourd'hui de la géographie humaine » et qui ouvraient ainsi la voie à la « naissance d'un discours ethnographique » (p. 8) ; enfin, à la faveur de la « définition particulièrement fluctuante du canon esthétique », à l'heure actuelle, comme des textes littéraires « qui portent l'empreinte d'un style mais aussi d'une vision du monde » (p. 9).

Un vaste empan

On trouvera, à travers l'ensemble de cet ouvrage, de nouvelles lumières sur quantité de sujets, répartis sur deux grands domaines, soit, d'une part, la façon de lire les écrits de la Nouvelle-France (« Discours, savoirs et transferts culturels ») et, d'autre part, les choix éditoriaux et méthodologiques qui président à la réédition d'un texte de la Nouvelle-France.

Dans la première partie, Normand Doiron s'intéresse à une histoire de mystification autour d'un texte en vers censément adressé à l'intendant Michel Bégon, tandis que Robert Melançon et Georges Tissot se penchent, respectivement, sur l'ouvrage du jésuite Joseph-François Lafitau, *Mœurs des Sauvages Amériquains comparées aux mœurs des premiers temps*, l'un en rapport avec la préparation d'une édition critique, l'autre du point de vue de l'orientation apologétique de l'œuvre. Jean-Claude Laborie, quant à lui, étudie les « modèles missiologiques » des jésuites dans l'ensemble du Nouveau Monde, tandis que Vincent Masse examine la fortune éditoriale d'une « première séquelle imprimée » de contacts franco-amérindiens remontant à l'année 1509.

On attirera d'abord l'attention sur la qualité exceptionnelle du texte liminaire que signent les directeurs de la publication.

Dans la deuxième partie, l'historien d'art François-Marc Gagnon se penche sur le cas de l'ornithologie du *Codex canadiensis*, tandis que Marie-Christine Gomez-Géraud, quant à elle, examine la problématique des annotations des *Voyages* de Jacques Cartier et que Germaine Warkentin, de son côté, se penche sur le cas de Pierre-Esprit Radisson, dont on crut pendant longtemps qu'il n'avait rien écrit sur ses premières années en Nouvelle-France, mais dont on devait, en 1943, retrouver des textes autographes, rédigés en anglais, dans les archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Enfin, Pierre Berthiaume examine le cas litigieux de documents achetés en 1962 par les Archives nationales du Canada et auxquels on donna le nom de « papiers Pierre-François-Xavier Charlevoix », mais qui soulèvent de nombreuses questions, notamment sur l'identité de leur rédacteur et les circonstances de leur rédaction. Enfin, Andréanne Vallée se penche sur les difficultés d'édition du *Voyage curieux et nouveau…* de Claude Le Beau, publié en 1738, « œuvre intergénérique qui hésite entre la relation de voyage traditionnelle et le roman exotique » (p. 200).

✪✪✪ ½

MARIE-PIER LUNEAU
Louvigny de Montigny à la défense des auteurs
Montréal, Leméac, coll. « Domaine histoire », 2011, 224 p., 22,95 $.

Un batailleur du livre

Une figure énigmatique, presque oubliée de nos lettres, mais dont l'action professionnelle a été largement consacrée à la défense des droits de l'écrivain.

Cet ouvrage s'inscrit dans la mouvance des travaux en cours, depuis plusieurs années déjà, à l'Université de Sherbrooke, autour de l'histoire de l'édition au Québec. Marie-Pier Luneau y passe en revue la vie et l'action de Louvigny de Montigny, principalement ses combats autour de la notion du droit d'auteur, idée encore à peu près inconnue, à l'époque, au Canada et dont il fut longtemps, tant à l'endroit des auteurs français que de ceux du Canada français (comme l'on disait alors), le défenseur officiellement attitré. Mais elle fait également place aux vicissitudes du parcours de l'intéressé en tant qu'écrivain proprement dit, domaine dans lequel il devait rester, bien malgré lui, quelque peu sur sa faim.

La bohème montréalaise

Né en 1876 dans une famille bourgeoise de Montréal, d'un père juge et écrivain, Montigny commença à s'illustrer d'abord au sein de l'École littéraire de Montréal dès 1895, mais pour s'en détacher assez rapidement à partir de 1899 pour se faire un nom dans le journalisme, au début à *La Presse*, mais surtout par la fondation, à la fin de 1899, avec

MARIE-PIER LUNEAU

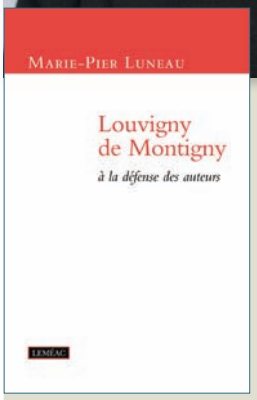

Paul Le Moyne, d'un journal de combat éphémère, *Les Débats*, dont l'aventure, après deux changements de nom, allait se terminer en 1901.

La vie professionnelle

Mais c'est en fin de compte grâce à la préface qu'il rédigea pour une édition canadienne de *Maria Chapdelaine*, en 1916, que Montigny allait se faire un nom en tant qu'animateur de la vie littéraire au Canada grâce à son « rôle d'entremetteur » (p. 39) entre la littérature française de France et celle du Canada. Comme le fait observer Marie-Pier Luneau :

> *Publier un « modèle » de littérature lui donne l'autorité d'établir un plan de travail pour les écrivains canadiens et lui permet d'identifier les obstacles à l'émergence d'une littérature locale. [… Cette action] montre en outre qu'il entend occuper une place de programmateur dans la vie littéraire.* (*ibid.*)

Son influence, toutefois, ne se fera pas sentir réellement dans le domaine littéraire proprement dit, mais dans l'établissement du principe du droit d'auteur, au titre de la Convention de Berne, et dans ses doubles fonctions de représentant canadien de la Société des gens de lettres de France, poste qu'il occupe dès 1906 et, à partir de 1921, à titre de membre du conseil d'administration de la Canadian Authors Association (CAA) et de « responsable de la section française qui se prévaut d'une direction autonome » (p. 96).

Situation en porte-à-faux

Dès 1910, toutefois, Montigny s'était installé à Ottawa, où il était entré à titre de traducteur (puis de chef impitoyable) aux *Débats de la Chambre des communes*, et où il était appelé à passer le reste de sa vie professionnelle et à mourir en 1955. S'il avait des représentants à Montréal pour exercer la perception des droits d'auteur, Ottawa l'avait néanmoins éloigné de la vie littéraire proprement dite et son œuvre littéraire était, entre-temps, tombée dans l'oubli. Ne restent plus guère de lui, dans les mémoires, que sa comédie *Les boules de neige* (1935), *La revanche de Maria Chapdelaine. Essai d'initiation à un chef-d'œuvre inspiré du pays de Québec* (1937) et *Au pays de Québec* (1945), ouvrage publié en pleine guerre aux Éditions Pascal de Gérard Dagenais.

✪✪ ½

JAMES DE FINNEY, HÉLÈNE DESTREMPES ET JEAN MORENCY (DIR.)
L'Acadie des origines
Mythes et figurations d'un parcours littéraire et historique
Sudbury, Prise de parole, coll. « Agora », 2011, 172 p., 22,95 $.

Acadie réelle, Acadie rêvée

Un collectif pluridisciplinaire qui tente de faire le point sur les diverses étapes de l'évolution historique et culturelle de l'Acadie dans les mentalités.

L'Acadie est restée, au cours des siècles, un élément important de l'imaginaire tant chez ses habitants qu'au sein des populations qui la côtoient. Peuple malmené par les contrecoups de l'histoire, les Acadiens ont toujours manifesté une volonté de vivre, malgré tous les incidents de parcours qu'ils ont eu à subir.

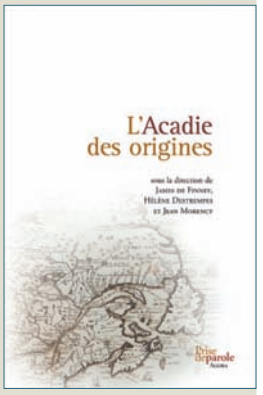

Incertitude

« Pays » incertain dès les origines, comme le démontre, cartes géographiques à l'appui, le premier texte de ce collectif, sous la plume de Samuel Arsenault, l'Acadie dut le demeurer tout au long de sa longue histoire. Incertitude, aussi, infligée par l'événement capital de la Déportation, qui n'annonçait rien de bon pour l'avenir. Mais l'espoir est toujours resté au cœur de l'expérience acadienne, soit par le moyen du retour sur le territoire, ou la fidélité de cœur de la diaspora dissipée à travers toute l'Amérique du Nord, soit encore par la volonté de construire une société culturellement « distincte » au sein même du grand tout canadien.

Tout n'est pas, hélas, de la même encre et de la même qualité dans ce collectif quelque peu hétéroclite dont se dégage mal un plan d'ensemble qui aurait été axé sur une volonté de synthèse. On a comme l'impression de se retrouver ici en présence d'une aventure pleine de bonne volonté, mais qui ne réussit pas à satisfaire tout à fait.

La culture se porte bien au Québec

INFO capsule

Beaucoup l'ignorent, mais la culture est un moteur économique de première importance tant au Canada qu'au Québec. Des statistiques anciennes classaient la culture au septième rang de notre économie. En avant de la chimie et de la foresterie. Si l'on en juge par les données fournies par l'Institut de la statistique du Québec, ces chiffres ne sont pas à la baisse puisqu'on y apprend que la culture a injecté 10,9 milliards dans l'économie du Québec en 2009. Cette somme compte pour 4,1 % du PIB de l'ensemble du Québec. C'est énorme. Si l'on additionne tous les secteurs liés à la culture (livre, patrimoine, bibliothèques, musées, arts de la scène, etc.), ceux-ci ont généré 130 000 emplois directs ou indirects.

Quand nos gouvernements sabrent les programmes destinés à la culture et aux arts, ils ne se rendent peut-être pas compte que ces gestes, apparemment motivés par des soucis de « rationalisation », peuvent engendrer plus de mal que de bien. Chaque production culturelle, les revues par exemple, qui fermera ses portes faute de soutien, entraînera *de facto* une perte de revenus pour l'État et, le cas échéant, l'obligation de soutenir financièrement ceux qui se seront retrouvés à la rue. Aider les artistes et les organismes qui les emploient, ce n'est pas faire de la charité, c'est plutôt faire tourner l'économie.